



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 18/2022  
du 24 octobre 2022**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif au renouvellement de la concession pour le service luxembourgeois  
par satellite « Nordlicht » de l'a.s.b.l. Nordlicht TV**

Par courriel du 5 octobre 2022, le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel concernant le renouvellement de la concession pour le service luxembourgeois par satellite « Nordlicht » délivrée à l'a.s.b.l. Nordlicht TV, venant à expiration au 31 décembre 2022.

Après analyse du dossier soumis, l'Autorité n'a pas d'objections au renouvellement proposé.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 24 octobre 2022 par :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Marc Glesener, membre  
Claude Wolf, membre  
Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président